



Le marché du carbone

Ariane de DOMINICIS

CDC Climat recherche - Chef de projets investissements



Deux types de marché du carbone :

- Les **marchés réglementaires** : systèmes de « cap & trade » régionaux (EU ETS, RGGI, NZ ETS, NSW GGAS). Les crédits carbone y sont utilisés pour assurer la conformité aux plafonds d'émission en vigueur.
- Les **marchés volontaires** : demande de compensation volontaire carbone exprimée par les acteurs privés et publics non soumis à une contrainte réglementaire mais souhaitant compenser leurs émissions de GES. En 2010, les transactions de gré à gré représentaient 97% de la valeur échangée sur le marché volontaire.

Les projets carbone : projets d'investissement mis en œuvre afin de réduire les émissions de GES rémunérés par l'octroi de crédits

- Les mécanismes de projets Kyoto : MDP, MOC
- Les projets volontaires

Les crédits carbone générés par les projets sont valorisables et échangeables sur les marchés.



Différents types de projets forestiers

- Le boisement / reboisement (Afforestation/reforestation) : carbone stocké dans les arbres et le sol au fur et à mesure de la croissance forestière ;
- La gestion forestière améliorée (Improved forest management) : améliorer les pratiques dans une forêt existante pour augmenter les stocks de carbone (par ex: diminution des fréquences de coupes sélectives)
- la déforestation évitée (Avoided deforestation) : réduire la déforestation ou la dégradation forestière dans une zone géographique donnée

Les standards : un label de qualité dont l'objectif est de garantir l'intégrité environnementale des projets certifiés

- Les trois plus importants : VCS, CAR, Gold Standard



Le carbone forestier du côté de la demande 94

Le carbone forestier est un marché dominé par la compensation volontaire, qui pourtant ne représente qu'une part infime des marchés du carbone (1% des volumes et moins de 0,01% de la valeur échangés).

Trois explications principales :

- L'interdiction d'utiliser les crédits forestiers sur le principal marché réglementaire, l'EU ETS
- Le mode de crediting : les projets forestiers génèrent des crédits temporaires (risque de non-permanence), ce qui complique leur utilisation pour des besoins de compensation
- Un effet d'image : du fait des co-bénéfices environnementaux et socio-économiques pour les populations locales, les projets forestiers s'inscrivent parfaitement dans une démarche volontaire des entreprises.



Le carbone forestier du côté de la demande 95

Etat des lieux de l'éligibilité de crédits forestiers dans les marchés réglementaires :

Marchés réglementaires	Etat du marché	Eligibilité des crédits forestiers
RGGI (Regional Greenhouse Gas Initiative) – 10 Etats US	Opérationnel	A/R
NSW GGAS (New South Wales Greenhouse Gas Reduction Scheme) – Australie	Opérationnel	A/R
NZ ETS (New Zealand Emissions Trading Scheme)	Opérationnel	A/R ; Conservation forestière
EU ETS (European Union Emissions Trading Scheme)	Opérationnel	Aucun
California ETS (2013)	A venir	A/R ; IFM ; REDD+
Western Climate Initiative ETS (2012) 11 Etats américains et provinces canadiennes	A venir	A/R ; IFM ; REDD+
Japan ETS (2013)*	A venir mais incertitudes majeures	A/R ; IFM
US ETS	En construction	A/R ; REDD+
Australia ETS (2012)	En construction	A/R ; REDD+
China ETS	En construction	Probable
South Korea ETS	En construction	Envisageable

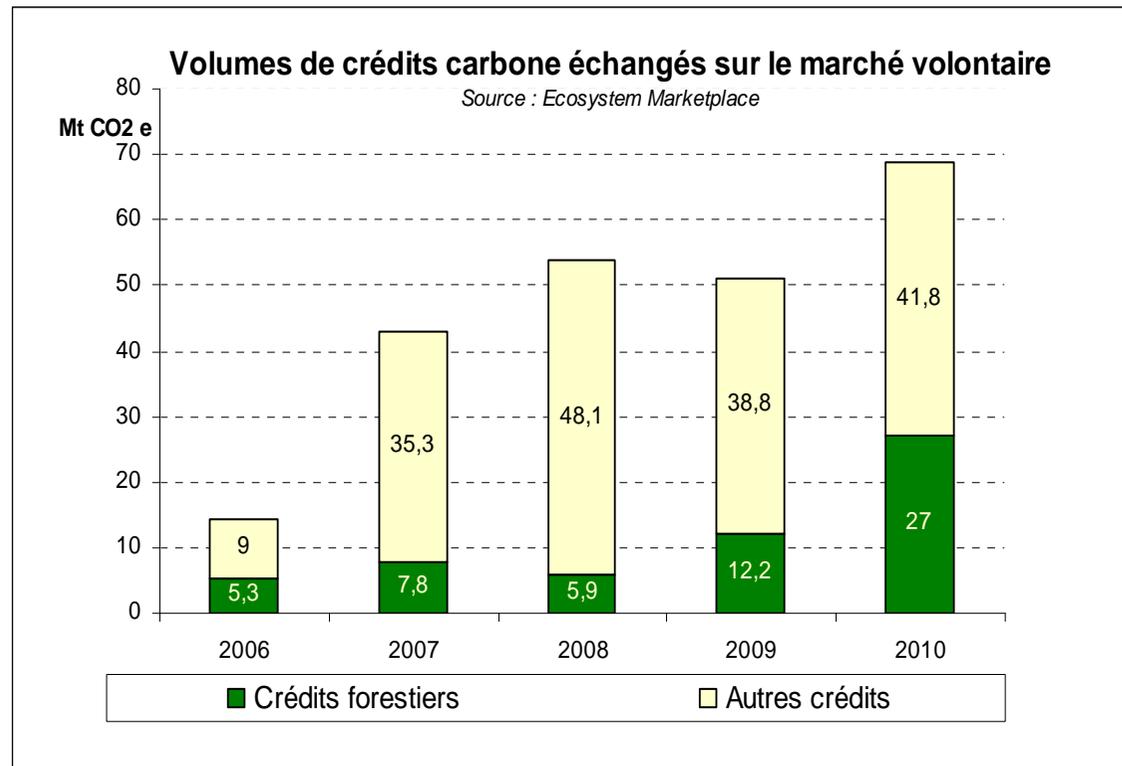


Aperçu des évolutions de prix et volumes

96

Le carbone forestier volontaire, un marché en forte progression

- Entre 2009 et 2010 : augmentation des volumes échangés de plus de 120%
- Explications : effet de rebond post récession économique ; développement de méthodologies forestières ; forte progression des transactions de crédits REDD





Aperçu des évolutions de prix et volumes

97

Des prix très variables des crédits forestiers :

- En fonction du type de projet (A/R > IFM > REDD), de la localisation, du standard, de la taille du projet, des co-bénéfices obtenus, et du niveau de risque associé au projet

Panorama des prix observés

(Source : Ecosystem Marketplace, State of the Forest Carbon Markets 2011)

- Distinguer le marché primaire (prix d'achat des crédits lorsqu'ils sont générés par un projet) du marché secondaire (prix auquel les crédits s'échangent une fois émis).
- Marché primaire : le prix moyen observé des crédits forestiers est en progression : \$3.8/tCO₂e en 2008, \$5.5/tCO₂e en 2010
- Marché secondaire : le prix moyen observé sur le marché secondaire s'établit à \$7.5/tCO₂e en 2010
- Dans les deux cas, une forte dispersion des prix



Suivre les discussions autour du REDD+ à la COP de Durban

- Au-delà de la déforestation et de la dégradation des forêts, le REDD+ intègre le rôle de conservation et gestion durable des forêts.
- Les avancées concernant REDD+, pourraient stimuler l'émergence de nouveaux mécanismes de marché, voire à horizon plus éloigné, de crédits REDD+ internationalement reconnus.

Le carbone forestier prend de l'ampleur :

- Entre 2009 et 2010, la part du carbone forestier passe de 24% à 46% du marché du carbone volontaire, et les volumes concernés doublent.

Les projets forestiers en France :

- Des projets de gestion forestière améliorée (IFM)
- Un développement qui dépend de la poursuite du travail méthodologique